



Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six, le vingt-cinq février, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en son lieu habituel des séances, sous la Présidence de Philippe BLUTEL, Maire.

Date de la convocation, le 18 février 2026

Étaient présents : Denis MADELINE, Maire-adjoint, Guillaume CHANTEPIE Maire-adjoint, Sandrine LAFORET, Joël HAMELIN, Séverine NICOLAS, Marie-Laure BLIN, Aurélie MORISEAU, Virginie LEGENDRE, Jean Yves MORAUX, Éric CERDAN

Étaient absents :

Sandrine TESSIER	a donné pouvoir à	Aurélie MORISEAU
Jean-Marc CHANDEBOIS	« « «	Joël HAMELIN
Roseline BAILLARD		

Secrétaire de séance : Séverine NICOLAS

DELIBERATION N° 12 Budget principal - Décision modificative n° 01

Monsieur Le Maire rappelle au conseil que pour financer les enfouissements du réseau Telecom à Ligni et aux Gouttiers nous avons budgété une somme de 40 000 € au compte 21538 « Autres réseaux » du chapitre Immobilisations corporelles.

La trésorerie principale nous a informé que pour une part ces travaux relèvent du chapitre 20 « Immobilisations incorporelles »


Pour pouvoir payer les travaux de Ligni (exécutés) et en anticipation pour les travaux des Gouttiers Monsieur le Maire propose la Décision modificative suivante

INVESTISSEMENT

Budget	Budget primitif	Modifications	Nouveau budget
21538 - Autres Réseaux	40 000 €	- 24 000 €	16 000 €
2041582 - Autres groupements bâtiments & installations	0 €	+ 24 000 €	24 000 €

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

 **VOTE**, telles qu'exposées ci-dessus, les décisions modificatives au budget principal

Le Maire,



Nombre de Conseillers :

En Exercice : 14

Présents : 11

Pouvoir(s) : 02

Votants : 13

Acte rendu exécutoire après dépôt

En Sous-Préfecture le.....

Publié et notifié le.....